

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 34 (1908)
Heft: 18

Nachruf: Wirz, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il a attribué un 1^{er} prix (800 fr.) au projet *Vérité*, de MM. H. Garcin & Ch. Bizot, architectes, à Genève ; un 2^e prix (700 fr.) au projet *Colin-maillard*, de M. J. Kaufmann, architecte, à Zurich ; un 3^e prix (500 fr.) au projet *Pour chez nous*, de M. Ed. Chevallaz, architecte, à Genève.

Il a en outre attribué des mentions aux projets suivants : *Au caractère du pays*, *Fontaine de Jouvence*, *Eclairage Sud-Est* et *Fendant rouge* dans un cartouche.

L'exposition des projets a lieu du 13 au 27 septembre au château de Monthey.

NÉCROLOGIE

† Maurice Wirz.

D'origine zurichoise, Maurice Wirz était né à Vevey en 1847. Il suivit les collèges de Vevey et de Berne, puis entra à l'Ecole spéciale de Lausanne, dont il sortit avec le diplôme d'architecte. Il se rendit ensuite à Paris où il entra à l'atelier d'un architecte de grand talent, M. Lessonfaché. La guerre de 1870 l'obligea de rentrer à Lausanne où il travailla quelque temps chez M. Louis Bezencenet.

De 1872 à 1881 il fut l'associé de feu M. Edouard van Muyden et s'occupa de nombreuses constructions, entre autres du collège Gaillard, de la gare du Flon, du manège de l'Eglantine, etc. Mais Paris l'attirait ; il quitta de nouveau Lausanne en 1881 et entra chez M. Pascal, un des premiers architectes de Paris. Ce fut là surtout qu'il eut l'occasion de se familiariser avec toutes les questions de style et de décoration et qu'il acquit cette connaissance si complète de la grande architecture française.

Il revint au pays en 1898, s'établit à la Tour, et ouvrit, à Vevey, un bureau d'architecte.

Il s'occupa de diverses restaurations, de celle de Bessinges, entre autres (1897), de celle du Château de Hauteville (de 1903 à 1904). Il avait fait de l'église romaine de St-Sulpice et de sa restauration une étude approfondie et lui avait consacré une savante et intéressante monographie. Il s'occupa un des premiers de la restauration du Porche des Apôtres de la Cathédrale de Lausanne ; c'est lui qui entreprit les études pour la restauration du temple de Saint-Martin, à Vevey. Il fut l'un des architectes de l'Exposition nationale de Genève en 1896, et dirigea à Genève plusieurs importants travaux artistiques.

Il portait à l'archéologie un intérêt aussi vif qu'éclairé. C'est grâce à lui surtout que fut organisée, à Vevey, en 1897, l'exposition d'objets anciens qui donna naissance au Musée historique du Vieux-Vevey, dont il était resté le conservateur compétent, dévoué et infatigablement complaisant. Il fit partie des Comités de l'Exposition vaudoise de 1901 et du Comité de décoration de la Fête des vignerons de 1905.

Aucun des domaines de l'art — littérature, peinture, dessin, musique — ne lui était étranger. Il s'occupa beaucoup de musique ; il fut l'un des fondateurs du Chœur d'hommes de Lausanne ; il avait un remarquable talent d'improvisation au piano. C'était un membre très actif de la Société vaudoise des beaux-arts. C'était le délégué de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes à la Commission d'art public de Lausanne, à laquelle il présenta plus d'un rapport remarquable. Il était toujours à la brèche pour la défense du beau et du bien, pour empêcher un acte de vandalisme ou d'enlaidissement. C'était le désintéressement et la probité faits homme. Juge d'un goût très

sûr et d'une parfaite droiture, d'un absolu désintéressement, d'une infinie délicatesse, d'une exquise sensibilité, il fut souvent appelé comme juré ou comme expert dans les manifestations artistiques : concours de fenêtres et de balcons fleuris à Lausanne, fêtes vénitaines, fête des narcisses. C'était un critique d'art très en forme, d'une entière indépendance, et surtout infiniment courtois et bienveillant. Jamais, le voulant et le sachant, il ne fit de la peine à personne. Nul ne poussa plus loin l'art du conférencier. C'était un émerveillement de le voir, avec un assortiment de crayons de diverses couleurs, faire naître, en l'accompagnement d'instructives observations, l'image d'une pendule, d'une cheminée, d'une console, d'un fauteuil. Le dessin était si exact, si parfait, que les applaudissements partaient d'eux-mêmes. Il fut, en son temps, un fervent alpiniste. C'est lui qui, avec le guide F. Fournier et M. de Frey, fit la première ascension de la Dent Jaune (Dent du Midi). C'était, dans toute l'acception du mot, une nature d'élite. On ne le dira jamais assez.

SOCIÉTÉS

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 3 juillet 1908.

Présidence de M. Gremaud, ing. cantonal, président.

Liquidation des affaires administratives.

M. Gremaud donne un compte rendu sur la visite de l'exposition des projets du pont de Pérrolles, à la Grenette, par nos collègues de Berne.

Le président parle ensuite de la conférence donnée par M. Ritter, le 22 juin dernier, sur son projet d'utilisation rationnelle des eaux de la Sarine, et de celle de M. Maurer sur le projet des Eaux et Forêts.

M. Gremaud dit qu'il a cru devoir faire figurer, encore une fois, cette question dans les tractanda, attendu que ces projets font l'objet de toutes les conversations ; il est donc du devoir de la Société de prendre position dans cette question, de la discuter aux points de vue technique, hygiénique et esthétique, et de manifester son opinion à ce sujet.

Le président donne en premier lieu la parole à M. Maurer, auteur du projet des Eaux et Forêts.

Ce dernier informe qu'il donnera prochainement, par l'organe de *La Liberté*, sa réponse à la lettre ouverte adressée par M. Ritter aux autorités fribourgeoises.

Au point de vue technique, M. Maurer fait remarquer qu'on n'a fait aucune difficulté de reconnaître que le projet des Eaux et Forêts était irréprochable.

Ce sont d'autres préoccupations qui font critiquer ce projet, soit les questions hygiéniques et esthétiques.

Or, celles-ci, M. Maurer estime qu'elles n'offrent pas de difficultés sérieuses ; il a, à cet égard, maintes fois déjà, fait connaître sa manière de voir. Il importe que la Ville de Fribourg et l'Etat entrent en pourparlers pour étudier d'un commun accord les points à résoudre. Il désire instamment que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour sauvegarder le cachet pittoresque que la Sarine donne à notre ville.

Relativement au projet de M. Ritter, M. Maurer fait remarquer que ce projet, qui prévoit deux chutes, un canal ouvert de 1700 m. de long et un tunnel de 450 m. de long, serait incontestablement plus coûteux que le projet des Eaux et Forêts, qui prévoit une seule chute (ce qui est plus avantageux